

Les Biologistes Médicaux

Internes - Hospitaliers - Libéraux



Construire un Projet Régional de Santé efficient

Propositions Les Biologistes Médicaux



8 grands thèmes



Innovons!

Sortir des vieilles idées pour avancer de nouveaux diagnostics

2 Dépistons!

Prévenir plutôt que guérir

Médicalisons!

L'expertise biologique dans le parcours de soin

Garantissons l'indépendance professionnelle!

Pré-requis à tout exercice médical

5 Accélérons le tournant numérique!

Fluidifier les transmissions des données médicales

6 Coopérons!

Coordonner les soins, de la ville à l'hôpital

7 Restons proches des usagers!

Améliorer la gestion des soins non programmés et augmenter la proximité

Gagnons du temps médical !

Donner les moyens pour améliorer la proximité et la gestion des soins non programmés



Innovons!

Sortir des vieilles idées pour avancer de nouveaux diagnostics

- 1 Utiliser les mégadonnées et les remontées de données épidémiologiques (dans un cadre sécurisé) au bénéfice de l'innovation et de la médecine prédictive.
- 2 Inscrire les biomarqueurs innovants RIHN à la nomenclature des actes de biologie afin que chaque citoyen puisse en bénéficier, actualiser la nomenclature des actes pour supprimer les actes désuets, adapter les indications, et favoriser les prescriptions dites « syndromiques » pour améliorer les diagnostics et la pertinence des actes.
- Développer la Recherche sur les nouvelles biotechnologies et investir dans les techniques moléculaires, génétiques et autres, avec prise en charge suffisamment compétitive pour ne pas subir les insuffisances vécues au début de l'épidémie du SARS-CoV-2.





2 Dépistons!

Prévenir plutôt que guérir

- 4 Utiliser au laboratoire les outils et algorithmes prédictifs de risque de pathologies chroniques pour un dépistage précoce, meilleur adressage et prise en charge : scores de risque des maladies rénales, cardiovasculaires, du foie, ...
- 5 Augmenter le dépistage et la prévention des cancers induits par le papillomavirus, et notamment le cancer du col de l'utérus, par les biologistes médicaux. Ajouter les laboratoires en lieu de dépistage du cancer du col dans les bons transmis aux patientes.
- Faire du biologiste le nouveau pivot des campagne des dépistages : Infections sexuellement transmissibles (IST), diabète, maladie rénale, maladies cardio-vasculaires, cancers (colon, col de l'utérus, prostate etc.), maladies autoimmunes,...
- 7 Renforcer la place du laboratoire de premier recours avec les bilans de préventions liés à l'âge, les bilans IST, et d'autres pathologies ciblées : diabète, cancers,...
- 8 Inclure les biologistes dans la stratégie des bilans de préventions liés à l'âge.





3 Médicalisons!

L'expertise biologique dans le parcours de soin

- 9 Développer la téléconsultation et téléexpertise pour les biologistes médicaux avec les autres professions de santé pour faciliter les parcours de soins et améliorer la pertinence des actes.
- Elargir les consultations et prescription par les biologistes médicaux dans certains domaines spécialisés pour limiter des consultations inutiles, fluidifier les parcours, gagner du temps médical, diminuer les résistances aux antibiotiques, ... Exemples en génétique, assistance médicale à la procréation, hémostase, microbiologie.
- Réaliser la vaccination au sein des laboratoires par les biologistes médicaux, notamment dans le cadre du cancer du col de l'utérus et lors des épidémies grippales.
- 12 Favoriser la mise en place d'entretiens biologiques par les biologistes médicaux pour une meilleure compréhension des résultats par les patients, une meilleure adhésion et adressage dans les parcours de soins, au suivi biologique de leurs pathologies, et des conseils de prévention harmonisés : diabète, maladies rénales et cardiovasculaires, IST...
- Améliorer la pertinence des actes biologiques avec des prescriptions syndromiques et la réalisation séquentielle d'examens pour éviter la réalisation d'emblée d'actes inutiles et coûteux.



4 Garantissons l'indépendance professionnelle!

Pré-requis à tout exercice médical

- 14 Garantir l'indépendance professionnelle du biologiste médical et son expertise en ville comme à l'hôpital, afin de renforcer la médicalisation de la profession et le maintien d'un nombre minimum de biologistes médicaux en activité par laboratoire (disposition dite du « N site N biologiste »).
- 15 Limiter les économies imposées et les facteurs contraignant les décisions médicales, le choix des actes, du matériel et l'innovation biotechnologique.
- 16 Encadrer et valoriser le statut du biologiste médical en ville et à l'hôpital, notamment pour les travailleurs non salariés et les salariés du secteur public.
- 17 Inscription des biologistes médicaux dans le livre 4 du code de santé publique en tant que professionnel médical, et rendre la gouvernance de la profession à un ordre spécifique.
- 18 Encadrer la financiarisation et la hiérarchie administrative et hospitalière, en redonnant du pouvoir aux biologistes médicaux dans les décisions.
 - > Rendre la profession attractive auprès de la jeune génération.





5 Accélérons le tournant numérique!

Fluidifier les transmissions des données médicales

- 19 Accélérer l'utilisation généralisée de Mon Espace Santé et le déploiement des messageries de santé sécurisées par tous les professionnels.
- 20 Faciliter l'accès au DMP et à une « synthèse » pour gagner du temps médical, faciliter les parcours de soins et améliorer la pertinence des actes.
- 21 Décloisonner les secteurs public et privé via l'interconnexion des systèmes informatiques pour limiter la redondance des actes et permettre une prise en charge de qualité, organisée et globale des patients. STOP au fax en 2022!
- 22 Déployer l'équivalent SIDEP comme un outil de pilotage de Santé Publique pour d'autres épidémies et notamment les infections sexuellement transmissibles.





6 Coopérons!

Coordonner les soins, de la ville à l'hôpital

- Favoriser l'exercice mixte ville-hôpital, plébiscité par les jeunes professionnels de santé, pour favoriser les échanges humains, matériels et informatiques entre les secteurs privés et publics.
- 24 Impliquer davantage les laboratoires de ville dans la Recherche avec les centres hospitaliers/hospitalo-universitaires et développer le projet « adopteunethèse ».
- 25 Obtenir un équilibre ville-hôpital et augmenter les représentants de professionnels dans les instances publiques : ministères, ARS, HAS, ANSM,...
- 26 Équilibrer le poids des praticiens universitaires et/ou hospitaliers dans les choix organisationnels et la formation médicale à l'hôpital.



7 Restons proches des usagers!

Améliorer la gestion des soins non programmés et augmenter la proximité

- Augmenter le parc d'automates d'urgence dans les laboratoires périphériques pour accélérer la prise en charge en ambulatoire, limiter le recours aux services d'urgences, les hospitalisations et la biologie délocalisée, plus coûteuse et source de mésusage.
- 28 Déployer la biologie médicale délocalisée en proximité lorsqu'elle est strictement nécessaire et utile à la population, et cadrer les dérives.
- 29 Encadrer les dispositifs de diagnostic in vitro de signaux biologiques (TROD et autotests) par le biologiste médical avec contrôles réguliers pour garantir la performance et le suivi des dispositifs médicaux de diagnostic in vitro. Vérifier les performances des dispositifs, lors de leur mise sur le marché, par l'ANSM en collaboration avec les laboratoires volontaires afin de sécuriser leur déploiement.
- Participer massivement aux services d'accès aux soins (SAS) et aux projets régionaux de santé pour garantir le bon examen, pour le bon patient, dans le bon délai, et en proximité (CPTS, ARS, etc.).
- Laisser la liberté de création de laboratoires dans les territoires, particulièrement dans ceux sous dotés, avec maintien de la disposition « N site N biologiste », afin d'améliorer le maillage de proximité et la prise en charge des patients.



8 Gagnons du temps médical!

Donner les moyens pour améliorer la proximité et la gestion des soins non programmés

- Assouplir les modalités d'une accréditation encore trop rigide, inadaptée dans l'état à une profession de santé, et qui reste un frein pour la mise en place d'analyseurs d'urgences dans les laboratoires périphériques. Cet assouplissement permettrait de regagner du temps médical pour réaliser toutes les missions au service des patients.
- 33 Limiter certaines contraintes et lenteurs administratives.
- 34 Augmenter le numerus clausus de biologie médicale à l'internat de pharmacie pour garantir une continuité dans la proximité et la qualité des soins après le "papy boom".





Les Biologistes Médicaux

Internes - Hospitaliers - Libéraux

Proximité, Indépendance, Innovation



Pour en savoir plus sur les actions menées par Les Biomed, c'est par ici :

www.lesbiologistesmedicaux.fr













@LesBIOMED



Contact presse: Dr. Lionel BARRAND - 06.67.20.81.88 - contact@lesbiologistesmedicaux.fr